



De gauche à droite, Jean-Pierre Elkabbach (PDG d'Europe 1), Axel Duroux (président du directoire de RTL), Christine Albanel (ministre de la Culture et de la Communication), Rachid Arhab (membre du CSA) et Jean-Paul Cluzel (PDG de Radio France), lors de la signature, hier, de l'arrêté technique fixant la norme de diffusion de la radio numérique. Denis Réa

Radio numérique : l'appel à candidatures lancé début 2008

AUDIOVISUEL

Le gouvernement vient d'adopter la norme technique de diffusion.

« NOËL 2008 sera celui de la radio numérique. » Le vœu a été formulé hier par la ministre de la Culture et de la Communication, Christine Albanel. Elle signait, hier, l'arrêté technique fixant la norme de diffusion de la radio numérique à la T-DMB, norme la plus évoluée actuellement, qui a reçu le soutien de 98 % des acteurs de la radio. Avec ce « coup d'envoi officiel » du gouvernement, deux semaines après le feu vert de Bruxelles et un an après la constitution du Groupement pour la

radio numérique (GRN), le chantier doit maintenant faire l'objet d'un appel à candidatures par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Celui-ci est attendu au début de l'année prochaine. Dans un premier temps, l'appel à candidatures pourrait concerner 35 villes, puis 50 autres quelques mois plus tard. Pour l'heure, le CSA finalise le plan de fréquences de ce nouveau mode de diffusion.

« Les entreprises sont prêtes et impatientes de se lancer », a rappelé la ministre, hier. En effet, « c'est le calendrier que nous souhaitons », s'est félicité Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio France. Si le groupe de service public a envisagé de nouvelles chaînes pour la

radio numérique, il n'est pas sûr d'en recevoir les moyens.

Vers la création d'un GIE

En revanche, les stations privées, qui en ont l'ambition, font déjà du pied au CSA. Ainsi, Marc Pallain, président du directoire de NRJ Group, « demande que les programmes historiques aient droit à un programme bonus ». NRJ Group profitera, par ailleurs, de la radio numérique à travers sa filiale de diffusion Towercast, qui voit un nouveau marché s'ouvrir. De même, le groupe RTL a mis en place la station RTL L'Équipe sur le Web en attendant une fréquence numérique. « Pour l'instant, nous respectons parfaitement le

calendrier imaginé, fait remarquer Axel Duroux, président du directoire de RTL. Le GRN va maintenant se transformer en groupement d'intérêt économique (GIE), incluant les industriels et les constructeurs automobiles. Le choix de Noël 2008 est opportun, car il faut prévoir une phase de dix à douze mois d'industrialisation avant de commencer les ventes. » Le vœu de la ministre pourra alors se réaliser. Prudent, Philippe Gault, président du Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes, estime qu'« une étape est franchie », mais la radio numérique ne finira son déploiement qu'en 2011.

MARIE-CATHERINE BEUTH